

Votre **savoir**
nous fait tous
grandir.

Faites carrière dans
la communauté éducative
des Premières-Seigneuries.

Visitez le site



Centre de services
scolaire des
Premières-Seigneuries
Québec

Opérateur(trice) en informatique, classe 1

Centre de services scolaire des Premières -Seigneuries

📍 2233 Avenue Royale, Québec City, Québec G1C 1P3

👤 1 Poste disponible

📅 Expire à l'externe le : 10 juin 2025

📅 Expire à l'interne le : 10 juin 2025

DESCRIPTION DU POSTE



Votre **savoir**
nous fait tous
grandir.

L'équipe du Service des technologies de l'information et des ressources informationnelles gère un parc informatique diversifié et est fière de soutenir plus de 35 000 utilisateurs avec plus de 40 000 actifs informatiques. Nous valorisons l'innovation, l'amélioration continue, l'engagement, l'ouverture et la bienveillance.

INFORMATIONS SUR L'EMPLOI

Concours : RH-111-24-25

Statut d'emploi : Poste régulier temps plein

Lieu de travail : Service des technologies de l'information et des ressources informationnelles avec déplacement dans les écoles; Écoles sur [notre territoire](#)

Entrée en fonction : 1er juillet 2025

VOTRE RÔLE

- Assister les usagers d'appareils technologiques lors de problèmes d'ordre matériel ou de logiciel
- Assurer le bon fonctionnement des appareils technologiques auprès des usagers
- Procéder à des installations et des configurations de matériel informatique conformément à des procédures standardisées
- Effectuer des interventions sur les appareils afin de réduire le temps entre les réparations et la distribution, soit le montage et la distribution
- Effectuer des livraisons et des réparations d'appareils dans les milieux
- Procéder à l'aliénation de matériel
- Valider les différents inventaires dans les milieux

VOTRE PROFIL

- Être titulaire d'un diplôme d'études professionnelles en soutien informatique ou être titulaire d'un diplôme ou d'une attestation d'études dont l'équivalence est reconnue par l'autorité compétente
- Avoir deux années d'expérience pertinente
- Avoir un permis de conduire valide et un véhicule pour se déplacer

📅 Entrée en fonction :
1 juillet 2025

📁 Type d'emploi :
Permanent / Temps plein

🕒 Quarts de travail :
Jour

🕒 Heures de travail :
35 h/sem.

📍 Emplacement
Sur les lieux du travail

💰 Salaire :
24,99 \$ - 27,95 \$ CAD Taux horaire

👥 Syndiqué :
Oui

Documents requis

✓ CV

Documents facultatifs

✓ Lettre de motivation

✓ Diplômes / Certificats

✓ Relevé de notes

✓ Autre

✓ Évaluation comparative des diplômes

✓ Attestation d'emploi

VOS AVANTAGES

Banque
avantageuse de
congés et de
vacances

10 jours fériés
pendant la période
des Fêtes

Régime
d'assurances
collectives

Régime de retraite
du gouvernement
et des organismes
publics

- Horaire : 35 heures / semaine, du lundi au vendredi
- Salaire entre 24,99\$ et 27,95\$ selon votre scolarité et votre expérience
- 20 jours de vacances après une année de travail
- 17 jours fériés, incluant 10 jours de congé durant la période des Fêtes
- 1 journée mobile
- Banque de congés maladie et de responsabilités familiales
- Régime de retraite à prestations déterminées (RREGOP) et régime d'assurances collectives

VOTRE MILIEU DE TRAVAIL

Le centre de services scolaire des Premières-Seigneuries, c'est un milieu enrichissant et axé sur la collaboration où les valeurs de bienveillance, d'engagement, d'ouverture, de responsabilité et d'innovation sont au cœur de chaque intervention. Notre organisation offre des conditions de travail favorisant l'équilibre entre ta vie personnelle et professionnelle et plusieurs perspectives.

[Pour en savoir plus sur notre organisation](#)

POUR POSTULER

Vous êtes intéressé à rejoindre notre équipe? Vous pouvez soumettre votre candidature en cliquant sur le bouton « postuler » en haut à droite et l'un de nos recruteurs analysera celle-ci !



Le centre de services scolaire des Premières-Seigneuries (CSSPS) applique un programme d'accès à l'égalité en emploi et invite les femmes, les personnes handicapées, les Autochtones, les membres des minorités visibles et des minorités ethniques à présenter leur candidature.

Le CSSPS est soumis à l'application de la [Loi sur la laïcité de l'État](#).

Travailler aux Premières-Seigneuries c'est
faire partie d'une équipe dévouée pour sa communauté éducative!

Apprendre
pour
devenir